



DISTRICT DE SEINE & MARNE DE FOOTBALL

Bureau du Comité Directeur

Relevé de décisions

Réunion du 11/03/2026 - 19h30 en Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT

Présents : Jean-François DIDIER – Cédric GUILLOSO - Jean-Paul PEYRIN - Jean-Marie RENAUD -
Ludovic VANTYGHEM – Gérard VIVES.

Excusée : Monique MACHO.

Assiste : Nicolas MAKSYMIUK.

1. Protocole de lutte contre les violences et les incivilités

Philippe COLLOT informe le Bureau que la reconduction du Protocole avec la Préfecture – le SDJES – Les Procureurs de MEAUX – MELUN – FONTAINEBLEAU sera signé le 27/03/2026 en soirée à la Préfecture de Seine et Marne.

Le Bureau demande au Directeur Administratif de transmettre une invitation à tous les clubs avec une confirmation de participation, dès réception de l'horaire officiel.

2. Campagne « Jouons du bon côté » - Lutte contre les violences et incivilités

La Campagne a débuté le 26/02/2026. Des kits ont été transmis au début du mois de mars aux clubs et aux districts. Ils comprennent des affiches, des outils pédagogiques, des propositions d'actions à conduire sur la thématique et des bâches « Jouons du bon côté ». Ces dernières seront à dispatcher auprès des clubs, alors que les premiers éléments sont adressés directement.

Le Bureau demande au Directeur Administratif de prévoir la répartition et d'organiser un dispatching.

3. Affaires Financières

[Dotations 2026](#)

Le Bureau confirme les dispositions reprises dans l'invitation transmises aux clubs pour la soirée de remise des dotations du 06/02/2026, à savoir, que les clubs **absents non excusés** n'ont plus la possibilité de récupérer les équipements fournis. Ces derniers sont rebasculés vers d'autres opérations d'accompagnement.

[Campagne ANS 2026](#)

La réunion de lancement de la Campagne 2026 aura lieu le mardi 17/03/2026 à 11.00 en visioconférence. Christine PARCET et Nicolas MAKSYMIUK y assisteront.

[Clubs débiteurs à date](#)

Philippe COLLOT fait un point de situation sur les clubs toujours débiteurs, à date. Il détaille les prochaines étapes qui vont suivre.

[Devis](#)

Le Bureau valide le devis présenté par EKINSPORT pour l'acquisition de textiles dans le cadre de l'opération Délégué Ambassadeur / Arbitre Ambassadeur pour un montant de 1271,40 €.

[Prestataire téléphonie / internet](#)

Gérard VIVES sollicite l'avis du Bureau vis-à-vis du contrat téléphonie / internet qui arrive à terme en fin d'année avec le prestataire WITEL, compte-tenu de la durée contractuelle du préavis. Décision est prise de faire préparer un courrier de résiliation.

4. Affaires Administratives

[Cellule de Veille](#)

Le Directeur Administratif informe le Bureau d'une nouvelle demande du SDJES concernant le retour des clubs lors des rencontres déclarées sensibles à la Cellule de Veille. Afin de répondre à la sollicitation, le Bureau propose d'établir une fiche spécifique qui serait transmise aux clubs concernés en même temps que les modalités d'organisation du match ayant fait l'objet d'une déclaration à la Cellule de Veille. Puis, lesdits clubs auraient à adresser au district le document (via un lien informatique pour plus de simplicité) à l'issue de la rencontre.

Compte-tenu des enjeux vis-à-vis des autorités et de la nécessité d'avoir un respect sans faille de la procédure, considérant que la mention apparaît déjà sur tous les PV de la CDPME mais que force est de constater que le retour n'est pas effectué, le Bureau proposera au Comité Directeur d'amender les clubs en infraction.

[Procédure Certification CFI](#)

Le Bureau prend connaissance du rappel de l'IR2F concernant le fichier à transmettre lors de chaque certification et les modalités d'amortissement du document.

Il demande au Directeur Administratif d'informer les personnes concernées et de veiller à la bonne application des consignes.

[Dispositif Service Civique](#)

Philippe COLLOT rappelle au Bureau les conséquences sur les contrats SC 2025 de la validation tardive du budget de l'état.

Puis, il informe des nouveaux écarts constatés dans le respect des critères et obligations par certains clubs, ce qui met en risque l'agrément collectif porté par le district depuis des années. Après échange entre tous les membres, décision est prise de transmettre un courrier à tous les clubs bénéficiant du dispositif rappelant les manquements constatés dans le respect des obligations et les conséquences à venir lors de la prochaine Campagne 2026.

[Accès à la fonction de délégué](#)

Le Bureau prend connaissance des demandes, ci-après.

Bruno DEBRESNE : sollicite des informations pour l'accès à la fonction de délégué. Le Secrétaire Général prendra contact avec l'intéressé.

Fabrice BRIN : fait acte de candidature pour accéder à la fonction de délégué.

Christine DOMINGOS : fait acte de candidature pour accéder à la fonction de délégué.

Enzo BOUEMBO : fait acte de candidature pour accéder à la fonction de délégué.

Sihem GAMZI : fait acte de candidature pour accéder à la fonction de délégué.

Le Bureau transmet les candidatures au Président de la Commission des Délégués pour examen et avis.

Jonathan GOULE : a fait acte de candidature pour accéder à la fonction de délégué. Après avoir pris connaissance de l'avis du Président de la Commission des délégués, le Bureau valide la candidature, sous réserve du retour du contrôle d'honorabilité.

[Sécurité informatique](#)

Le Bureau prend connaissance de la mise en place d'une nouvelle politique de gestion des mots de passe Windows, à compter du 10/03/2026. Demande au Directeur Administratif de rappeler l'information à tous les utilisateurs potentiels.

5. Affaires sportives

[École Féminine de Football](#)

Dans le cadre de l'objectif « 500 000 licenciées féminines », la FFF souhaite que chaque district identifie des clubs qui auraient un potentiel pour :

- Créer une école féminine
- Renforcer une école existante

Compte-tenu de son nombre de licenciés, le District 77 doit identifier 20 clubs avec un minimum de 50% de créations.

Après examen de la situation, le Bureau décide de solliciter l'Équipe Technique Départementale afin d'approfondir les critères de sélection.

[Critérium U15 à 8](#)

Le Bureau prend connaissance d'une demande d'intégration du club de CS MOUROUX au Critérium U15 à 8, suite au forfait général de son équipe U14. Le Bureau valide la demande afin de permettre aux joueurs de poursuivre une pratique.

[Finale Départementale FUTNET du 02/03/2026](#)

Le Bureau remercie Laurent HERPE pour l'organisation de cette manifestation et le compte-rendu transmis. 6 équipes ont participé dans une très belle ambiance et une finale de très haut niveau. Félicitations à l'équipe d'EMERAINVILLE pour sa qualification à la Phase Régionale. A noter la volonté forte de 3 clubs de développer une section « à part entière » au sein de leur structure.

[Invitation DOM-TOM CUP 2026](#)

Philippe COLLOT informe le Bureau de l'invitation officielle reçue pour ce tournoi, qui se déroulera le 28/06/2026 à BONNEUIL (94). Il indique avoir sollicité l'Équipe Technique Départementale pour examen de la faisabilité de répondre favorablement à cette invitation.

[Échange de trio arbitral avec les districts 92 - 94 et 75](#)

Le Bureau prend connaissance du projet des CDA(s) concernées et des propositions de planification suivantes :

- 14/03 = désignation d'un trio 77 dans le district 75
- 29/03 = désignation d'un trio 77 dans le district 92
- 05/04 = désignation d'un trio 75 dans le district 77
- 12/04 = désignation d'un trio 92 dans le district 77
- Les dates avec le district 94 restent à déterminer

Le Bureau salue et valide cette initiative enrichissante, sous réserve de l'accord des autres districts concernés.

6. Divers

[Conseiller en développement associatif](#)

Le Bureau prend connaissance du déploiement proposé par la FFF de ces postes, de la fiche de mission correspondante et de la possible prise en charge financière. Une analyse sera effectuée le plus rapidement possible afin d'examiner les possibilités de mise en œuvre au District.

[Parloir Foot](#)

Ludovic VANTYGHEM informe le Bureau d'une demande du CDOS 77 de pouvoir diriger une animation football avec des enfants de détenus le 24/06/2026. L'Équipe Technique Départementale examine la faisabilité de répondre favorablement à cette demande, notamment en termes de disponibilité.

[Gestion Sociale](#)

Utilisation du CTA : dans l'attente du recrutement d'un 2^{ème} CTRA au sein de la LPIFF, Philippe COLLOT informe le Bureau que le District a validé 2 interventions par mois au sein de la Section Arbitrage de Meaux.

Formation de formateur d'arbitre N2 : Thomas VENANT-CABASSET participera à la Session organisée à Dijon du 20 au 22/03 prochain.

Ludovic VANTYGHEM informe le Bureau des modalités de départ d'Audrey MARMION, pour donner suite à sa démission. Par ailleurs, il développe l'organisation prévue pour assurer sa succession le plus rapidement possible, tout en intégrant une évolution des missions. Il précise les situations individuelles au sein de l'Équipe Technique Départementale, les mesures prises pour pallier aux différentes absences et effectue un point de situation sur les demandes de formation.

[Questions diverses](#)

Ludovic VANTYGHEM : informe de la prochaine tenue de l'Assemblée Générale du CDOS le 28/03/2026.

Jean-François DIDIER : revient sur les rencontres traitées par la CDPME pour le WE à venir et sur la nécessité de prévoir 2 boîtiers supplémentaires pour les caméras embarquées.

Cédric GUILLOSO : sollicite des précisions concernant la Finale Départementale e-Foot du 20/03/2026.

Jean-Marie RENAUD : informe de la tenue de l'Assemblée Générale du CDMJSEA le 28/02 dernier et de la cérémonie de mise à l'honneur du Président du club de BOMBON (40 ans au service du football départemental), à laquelle il assistait le 6/03 en tant que représentant du District.

Fin de la réunion : **21 h 05.**

Président de Séance : **Philippe COLLOT.**

Secrétaire de Séance : **Jean-François DIDIER.**